

Ski de randonnée nordique dans le Vercors (Corrençon)

27- 28 janvier 2018

Responsable du car : Bruno Alix (06 26 68 25 36)

ANIMATEURS :

Ski de randonnée nordique (18-F20) avec Michel Diamantis (mdiamantis@orange.fr)

Niveau 3 : entre 4 et 8 heures de ski de randonnée nordique par jour sur un ou plusieurs jours, tout type de neige, bon niveau de ski, dénivelé supérieur à 600 m, plus de 30 km.

RENDEZ-VOUS : Porte d'Orléans, près du monument Leclerc, à 21h15 le 26 janvier 2018.

VOYAGE : Transport par autocar-couchettes (Autocars Moreau)

Départ le 26/01/2018 à 22h15 **précises**

Retour le 29/01/2018 au matin pour les premiers mètres (5h30 environ)

PROGRAMME

Un mini raid d'un week-end : Corrençon, cabane de Carette, Darbounouze, Herbouilly, Corrençon avec une nuit en cabane. Nous nous retrouverons en autonomie complète pendant 36 heures. Nous nous partagerons les frais et le portage de la nourriture du samedi soir et du dimanche matin.

Pensez à apporter le pique-nique du samedi et dimanche midi.

EQUIPEMENT

Il est conseillé d'avoir son matériel de ski de rando nordique (ski avec carres affutés, peau de phoque, bâton avec grosses rondelles, chaussures) **mais il sera possible d'en louer sur place.**

- *Equipement complet de ski de fond* : bonnet, gants, lunettes, coupe-vent, sous-vêtements chauds.
- **Equipement pour le raid** : gourde, couverts, gobelet, assiettes, couteau un bon duvet, un matelas auto gonflant (ou en mousse) et... un sac à dos adapté au portage de tout votre matériel.
- Pour le car couchettes nous vous conseillons un petit duvet qui pourra être laissé au gîte.

PARTICIPATION AUX FRAIS

140 € pour le transport en car couchette, le petit déjeuner de samedi et le repas du dimanche soir.

Cette somme, ne comprend pas : la participation aux achats collectifs pour la confection du repas en cabane du samedi soir et du dimanche matin et une éventuelle location de skis.

INSCRIPTION

En ligne ou en passant au Club pendant les heures d'ouverture.

Vous devez être membre du Club Alpin d'Ile-de-France ou du CIHM (maximum deux sorties par an pour les adhérents du CAF-CIHM).

Vous pouvez retrouver l'essentiel des [règles d'inscription et d'annulation ici](#).

ANNULATION

Vous pouvez souscrire une assurance annulation lors de votre inscription qui vous couvre au cas où vous soyez obligé d'annuler votre sortie. Voir lors de l'inscription ainsi que les conditions de remboursement et les motifs couverts. Franchise de 30 €.

INFOS NEIGE

En cas de manque de neige, nous ne pourrions sans doute pas annuler la sortie, les engagements financiers étant trop importants. Vous pourrez alors pratiquer sur place, librement, une activité alternative : randonnée pédestre, raquettes à neige, vélo, marche nordique ou autre.